



CERTIFICAT

N° 1081122QA-A

CCTA Certification atteste que le prestataire

ABG FORMATION CONSEIL

56 Bis Avenue de la Lanterne

06200 NICE

N° DECLARATION D'ACTIVITE : 93 06 08107 06

est certifié par la société CCTA Certification selon les spécificités du référentiel fixé par le Décret n°2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de formation professionnelle et le Décret n°2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences, mentionné à l'article L.6316-3 du code du travail ainsi que selon l'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D.6319-1-1 du code du travail, le guide de lecture en vigueur du Référentiel National Qualité et du programme de certification Qualiopi des OPAC de CCTA Certification dans sa version en vigueur.



 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
L.6313-1-1° Actions de formation

**Le présent certificat est valide du 30/11/2022 au 16/01/2025
sous réserve de la réalisation de l'audit de surveillance.**

Directrice
Organisme Certificateur

CCTA Certification : 12 rue d'Hélios – 31240 L'UNION
Tél : 00 33 (0)5 61 343 887 - contact@ccta-certification.fr - www.ccta-certification.fr

Accréditation
n°5-0639
Portées
disponibles sur
www.cofrac.fr

